



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Association loi 1901 pour la vigilance environnementale créée en 1988, agréée et représentative au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'urbanisme et au titre de l'article 40 de la loi du 16 juillet 1976 relative à la protection de la nature, pour le département de l'Aude

Communiqué de presse de l'association ECCLA

25/11/2024

Non à la fermeture de la vanne de la retenue de la Cavayère à Carcassonne

L'association ECCLA proteste contre la décision prise par le préfet de l'Aude d'autoriser la fermeture de la vanne de la retenue de la Cavayère, accédant ainsi à la demande d'opérateurs touristiques et de l'agglomération de Carcassonne.



Le ruisseau Bazalac, menacé par la fermeture de la vanne

Sans nullement méconnaître les désagréments causés à ces opérateurs et au public par la baisse du niveau du lac consécutif à la sécheresse, ECCLA rappelle que, en cas de restriction imposée par une situation hydrologique défavorable, le milieu naturel et le réseau hydrographique ont, selon la loi, un rang de priorité plus élevé que les activités économiques.

La vanne de la retenue de la Cavayère alimente un petit ruisseau, le Bazalac, affluent de l'Aude et riverain d'une ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique). C'est un cours d'eau naturel dont l'écoulement est permanent et qui constitue l'habitat de 179 espèces vivantes à enjeu, dont 12 espèces d'oiseaux et 166 espèces végétales, selon les inventaires cités par le site régional Biocccitanie.

La photo ci-dessus montre qu'il s'agit d'un milieu dense, en bon état, et particulièrement propice à la vie.

ECCLA estime qu'il est grand temps de changer la façon dont les décideurs perçoivent les milieux naturels. Ils devront apprendre progressivement à écarter la tentation d'en user et abuser sans limite. Ils devront chercher des solutions techniques et économiques à leur problèmes sans menacer la biodiversité.

Les réponses données par l'Etat devraient davantage s'inspirer de ces principes, viser surtout le long terme, et favoriser l'éducation des acteurs concernés.

Narbonne, le 25/11/2024